RUBRIQUE1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur deproduit :

MÉTHACRYLATEDE MÉTHYLE avec DIMÉTHYL TOLUIDINE

Mélange de monomères à base d'esters d'acide méthacrylique (contenant un activateur)

Substances

- Méthacrylate de méthyle 60-100% (**CAS** 80-62-6)(**EC** 201-297-1)(**REACH** 01-2119452498-28)
- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 15-40% (**CAS** 868-77-9)(**EC**212-782-2)(**REACH** 01-2119490169-29)
- N,N-Diméthyl-p-toluidine 1-5% (**CAS**99-97-8)(**EC** 202-805-4)(**REACH** 01-2119937766-23)

Nom commercial / désignation Méthacrylate de méthyle

Composants dangereux pour l'étiquetage

- Méthacrylate de méthyle 60-100%
- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 15-40%
- N,N-Diméthyl-p-toluidine 1-5%

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :

Adhésif utilisé dans l'application de produits de soins pour les sabots

Utilisations déconseillées :

Aucune connue

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur :

Giltspur Scientific Ltd
6-8 Avondale Industrial Estate
Ballyclare
Irlande du Nord (Royaume-Uni)
BT39 9AU

+44 (0) 2893 322040
info@giltspurscientific.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Evonik
Chemische Fabrik
d-64275 Darmstadt

Téléphone - +49 61151 1801
Urgences - +49 6151 18 4342

RUBRIQUE2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]
H225 Liquides inflammables, H315 Irritation de la peau, H317 Sensibilisation cutanée

Informations complémentaires :
Texte complet des phrases-H : voir RUBRIQUE 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Mentions de danger :
H225 Liquide et vapeurs très inflammables
H332 Nocif par inhalation
H312 Nocif par contact cutané
H302 Nocif en cas d'ingestion
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H335 Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence – Prévention :
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes — Ne pas fumer
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
P280 Porter des gants de protection (ou une crème protectrice) et un équipement de protection des yeux
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P260 Ne pas respirer lesvapeurs
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

---

2.3 Autres dangers

Polymérisation avec dégagement de chaleur peut se produire, en présence de formateurs de radicaux (par ex. péroxydes), de substances réductrices, et/ou d'ions de métaux lourds

RUBRIQUE3 : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances
Pas applicable

3.2 Mélanges

Description du mélange :
Solution de méthacrylate de méthyle, méthacrylate de 2-hydroxyéthyle et N,N-Diméthyl-p-toluidine

Composants dangereux

Nom de la substance	No. CAS	No. CE	No. REACH	Concentration	Classification selon le Règlement (CE) No. 1272 [CLP]
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	201-297-1	01-2119452498-28	60-100%	H225, H315, H317, H335, H370
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	01-2119490169-29	15-40%	H225, H302, H315, H317, H319, H335, H351
N,N-Dimethyl-p-toluidine	99-97-8	202-805-4	01-2119937766-23	1-5%	H301, H330, H331, H351, H373, H412

Informations complémentaires :
Texte complet des phrases-H : voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux
Retirer immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé
Un traitement médical est nécessaire en cas de symptômes manifestement provoqués parle contact du produit avec la peau ou les yeux, ou à l'inhalation des vapeurs dégagées par le produit.

En cas d'inhalation
Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la maintenir au calme

En cas de contact avec la peau
Rincer la peau immédiatement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation cutanée se développe.

En cas de contact avec les yeux
Rincer les yeux abondamment avec beaucoup d'eau et consulter un médecin

En cas d'ingestion
Consulter un médecin immédiatement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation des yeux, des voies respiratoires et de la peau
Peut provoquer une sensibilisation cutanée
Nocif par inhalation

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Faire appel à un médecin immédiatement en cas d'ingestion
Un traitement médical est nécessaire en cas de symptômes manifestement provoqués par le contact du produit avec la peau ou les yeux, ou à l'inhalation des vapeurs dégagées par le produit

---

RUBRIQUE5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse

Poudre sèche

Dioxyde de carbonne

Jet d'eau PULVÉRISÉE

Moyens d'extinction à ne pas utiliser

Ne PAS utiliser un jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dégagement possible en cas d'incendie de :monoxyde de carbonne, dioxyde de carbonne, produits de décomposition organique.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, refroidir les récipients en danger avec de l'eau.
Porter un appareilrespiratoire autonome.
Ne pas déverser dans les canalisations d'égouts / eaux de surface / eaux souterraines.

RUBRIQUE6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel n'étant pas en situation d'urgence

Assurer une aération suffisante

P284 Porter un équipement de protection respiratoire

P281Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Personnel en situation d'urgence
Assurer une aération suffisante

P284 Porter un équipement de protection respiratoire

P281Utiliser l'équipement de protection individuel requis

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas déverser dans les canalisations d'égouts / eaux de surface / eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour les quantités importantes – recueillir à l'aide d'un moyen mécanique (pompage)
Petites quantités et/ou résidus – recueillir avec des matériaux absorbants tels que le sable ou la sciure de bois
Éliminer en respectant la réglementation

6.4 Référence à d'autres rubriques
Équipement de protection individuel, voir Rubrique 8.

RUBRIQUE7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
P210 Tenir à l'ecart de la chaleur/des étincelles /des flames nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
En cas d'incendie, refroidir les récipients en danger avec de l'eau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène
Conserver les vêtements de travail séparément
Retirer immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé
Suivre les consignes habituellesd'hygiène du travail

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, en tenant compte d'éventuelles incompatibilités.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température ne dépassant pas 30°C.
Ne remplir les récipients qu'à environ 80 %, l'oxygène de l'air étant nécessaire à la stabilisation.
Conserver à l'abri de la lumière.

7.3 Utilisations finales particulières
Adhésif utilisé dans l'application de produits de soins pour les sabots.

RUBRIQUE8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle
Limites relatives au poste de travail

-Méthacrylate de méthyle
Valeur limite d'exposition à long-terme (TWA 8 heures):WEL/VLEP 50ppm 208mg/m³
Valeur limite d'exposition à court-terme (15 minutes): WEL/VLEP 100ppm 416mg/m³
WEL= Workplace Exposure Limit / VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle

DNEL Industrie –Inhalation : 1,35mg/m³
Industrie –Contact de la peau :1,19mg/kg
Consommateurs –Inhalation:0,34mg/m³
Consommateurs –Contact de la peau :0,29mg/kg
Consommateurs –Ingestion:2,37mg/kg

PNEC Eau douce ; 0,153mg/l
Eau de mer ; 0,0153mg/l
Terre ; 18,68mg/kg dry weight
Sédiments en eau douce ;45,38mg/kg poids sec
Sédiments marins ; 45,38 mg/kg poids sec
STP:4,29mg/l

-N,N-Diméthyl-p-toluidine

DNEL Industrie –Inhalation: Long terme : 210mg/m³
Industrie – Cutané : Long terme : 13,67 mg/kg/jour
Industrie – Cutané : Court terme :1500mg/m³
Consommateurs –Inhalation; Long terme : 74,3mg/m³
Consommateurs – Cutané : Long terme : 8,2 mg/kg/jour
Consommateurs – Cutané : Court terme : 1500mg/m³

PNEC Eau douce : 0,94mg/l
Eau de mer : 0,094mg/l
Terre : 1,47mg/kg
Sédiments : 5,74mg/kg
STP: 10mg/l

- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
Absence de données.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection	Ne pas inhaler les vapeurs Éviter le contact avec les yeux
Mesures d'hygiène	Conserver les vêtements de travail séparément Retirer immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé Suivre les consignes habituellesd'hygiène du travail
Protection respiratoire	Si la ventilation est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire Court terme – appareil avec filtre, filtre A
Protection des mains	Gants en caoutchouc
Protection des yeux	Lunettes de protection
Protection du corps	Pour la manipulation de grosses quantités : protection du visage, bottes en caoutchouc et tablier en caoutchouc

RUBRIQUE9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Étatphysique : Liquide
Couleur : Sans couleur
Odeur : Forte
Point de congélation :sous -25◦C
Point d'ébullition : Pas disponible
pH: Pas disponible
Taux d'évaporation :
Inflammabilité : Extrêmementinflammable
Limites supérieures ou inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité : Pas disponible
Pression de vapeur : Pas disponible
Densité de vapeur : Pas disponible
Densité relative : Pas disponible
Solubilité : Pas disponible
Coefficient de partage/LogP : Pas disponible
Température d'auto-ignition : Pas disponible
Température de décomposition : Pas disponible
Viscosité : Pas disponible
Propriétés explosives : Pas disponible
Propriétés oxydantes : Pas disponible

9.2 Autresinformations :

¦ **Point d'éclair :** +8ºC
Combustionentretenue : Pas disponible

RUBRIQUE10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.
Les matières suivantes pourront éventuellement réagir avec le produit : Acides. Composés azo, diazo, hydrazine. Alcalis. Matières oxydantes.

10.2 Stabilité chimique

Stable à une température ambiante normale et si utilisé conformément aux recommandations.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation avec dégagement de chaleur peut se produire en présence de formateurs radicaux (par ex. péroxydes), de substances réductrices, et/ou d'ions de métaux lourds.

10.4 Conditions à éviter :

Éviter une chaleur excessive pendant de longues périodes de temps. Éviter les flammes et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles:

Matières à éviter :alcalis forts, acides forts, péroxydes, agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Oxyde de carbonne. Oxyde d'azote.

RUBRIQUE11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation: Les vapeurs peuvent irriter la gorge/les voies respiratoires. Les symptômes provoqués par une surexposition pourront inclure : maux de tête, étourdissements, somnolence.
Ingestion: Symptômes gastrointestinaux, tels que maux d'estomac.
Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.L'exposition répétée peut provoquer déssechement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.
Organes cibles : Yeux, peau, voies respiratoires, poumons.

Toxicité aiguë - cutanée (LD_{50}mg/kg):absence de données
Toxicité aiguë- inhalation (LC_{50}vapeurs mg/l):absence de données
Corrosion/ irritation cutanée (données animales):absence de données
Lésions occulaires graves / irritation:absence de données
Sensibilisation respiratoire :absence de données
Sensibilisation cutanée :absence de données
Mutagénicité des cellules germinales :absence de données
Cancérogénicité :absence de données
Toxicité pour la reproduction :absence de données
Toxicité pour organe cible spécifique– une seule exposition :absence de données
Toxicité pour organe cible spécifique– expositions répétées :absence de données
Risque d'aspiration :absence de données

RUBRIQUE12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Un risque environnemental n'est pas exclu dans le cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle. Nocif pour la vie aquatique avec effets durables à long terme.

12.1 Toxicité :

-Méthacrylate de méthyle
Toxicité aiguë - poissons : LC50 130 mg/l. Durée d'exposition 96h. Espèces : Pimephales promelas (tête-de-boule).
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques : EC50 69 mg/l. Durée d'exposition 48h. Espèces : Daphnia magna.
Toxicité aiguë – plantes aquatiques : 170 mg/l. Durée d'exposition 96h. Espèces : Selenastrum capricornatum.

-N,N-Diméthyl-p-toluidine
Toxicité aquatique aiguë :Nocif pour la vie aquatique
Toxicité aquatique chronique : Nocif pour la vie aquatique avec effets durables à long terme
Toxicité pour les poissons : LC50: 46-52 mg/l. Durée d'exposition 96h. Espèces: Pimephales promelas (tête-de-boule).

- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
Absence de données.

12.2 Persistance et dégradabilité

-Méthacrylate de méthyle
Le produit est facilement biodégradable

-N,N-Diméthyl-p-toluidine
Aucune information disponible

- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
Aucune information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

-Méthacrylate de méthyle
Il est peu probable que la bioaccumulation soit importante en raison de la faible solubilité de ce produit dans l'eau.

-N,N-Diméthyl-p-toluidine
Aucune information disponible

- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans le sol

-Méthacrylate de méthyle
Ce produit est peu soluble dans l'eau.

-N,N-Dimethyl-p-toluidine
Aucune information disponible

- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
Aucune information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

-Méthacrylate de méthyle
Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

-N,N-Dimethyl-p-toluidine
Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

- Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes :
Non déterminé.

RUBRIQUE13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/EC (Directive-cadre relative aux déchets)
Déchets dangereux conformément à la Directive 2008/98/EC (Directive-cadre relative aux déchets).

Produit
Le déchet est dangereux. L'élimination doit être effectuée dans les installations agrées etappropriées en respectant les règlementations et après consultation des autorités locales compétentes et du récupérateur.

Emballages contaminés
Eliminer comme un produit non utilisé.

Autre recommendation relative à l'élimination

Ne pas déverser dans les canalisations d'égouts / eaux de surface / eaux souterraines

RUBRIQUE14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport par voies d'eau intérieures (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU	UN1247	UN1247	UN1247	UN1247
14.2 Désignation officielle de transport ONU	Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisé	Monomère d méthacrylate de méthyle, stabilisé	Méthacrylate de méthyle monomer, stabilisé	Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisé
14.3 Classe(s) de risques pour le transport	3	3	3	3
Pictogrammes de danger				
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II	II
14.5 Risques pour l'environnement	Non	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune connue.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Information complémentaire

Transporté en quantités limitées.

RUBRIQUE15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements européens (UE)

-Règlement (CE) No. 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (tel que modifié).
-Règlement (CE) No 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances(REACH) (tel que modifié).

Conseils

-Fiches de données de sécurité pour les substances et les préparations

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE16: AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indication des modifications

NOTER : Des lignes figurant dans la marge indiqueront les modifications importantes par rapport à la révision précédente .

16.2 Documents de référence et sources de données

Publications et manuels pertinents
FDS existantes concernant les substances contenues dans le produit

16.3 Phrases R, H et EUH pertinentes (numéro et texte complet)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

16.4 Autre information

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues à titre de conseils pour la manipulation, utilisation, traitement, stockage/entreposage, transport, élimination et un évacuationen toute sécurité et ne sont pas considérées comme une garantie ou spécification de qualité**.**